



PEPINIERES - 2010/11 – 18.05.2010
Avertissement concernant
le Cynips galle-noix du chêne,
***Andricus kollari* (Hartig)**



Les observations réalisées dans les pépinières de Lesdain font état de la présence d'insectes adultes du Cynips galle-noix du chêne, *Andricus kollari* (Hyménoptères, Cynipidae) sur *Quercus robur*.

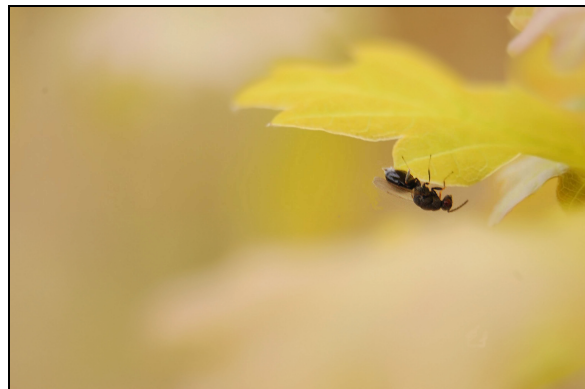
Plantes-hôtes

Il existe de très nombreuses espèces de guêpes gallicoles (Cynips) qui provoquent des galles de différentes formes sur chêne.

L'espèce *Andricus kollari* infeste les *Quercus*, en particulier *Quercus robur* (chêne pédonculé) et *Q. petraea* (chêne rouvre). *Quercus cerris* (chêne chevelu) est un hôte alternatif éventuel.

Description

L'insecte adulte mesure 4 à 5 mm de long. Il est de couleur rougeâtre avec l'abdomen en partie noir, les pattes sont de couleur claire, les ailes transparentes. La larve (se trouvant au centre de la galle) est charnue et blanchâtre.



© M. Tömme

Biologie

Le développement de ces insectes est assez compliqué car il peut se réaliser, soit au départ d'une seule plante-hôte, soit avec l'intermédiaire d'un hôte alternatif qui est le *Quercus cerris* (chêne chevelu) quand il est présent.

Au printemps, en avril ou mai, les femelles adultes pondent leurs œufs à la base des bourgeons sur les jeunes rameaux de chêne. Chaque larve engendre la formation d'une galle et vit au sein d'une petite cavité. La nymphose se réalise dans la galle et l'insecte adulte apparaît à la fin de l'été, forant la paroi de celle-ci pour s'échapper.

Dégâts

Cette espèce provoque de grosses galles lisses vertes à rougeâtres, dites « galle-noix » ou « galle ronde », atteignant jusqu'à 28 mm de diamètre au mois de mai. Les galles prendront ensuite une couleur brunâtre en se lignifiant. Sur les jeunes arbres,

les attaques entraînent des déformations pouvant déprécier les sujets de pépinières.
Les plants ne sont dès lors plus commercialisables.



© M. Tomme

Lutte

Lutte biologique

A ce jour, la seule méthode de lutte qui peut être préconisée est la lutte mécanique qui consiste à récolter les galls au cours de la saison de végétation et à les incinérer. Il est recommandé aux pépiniéristes de surveiller les jeunes plants et d'éliminer rapidement les jeunes galls qui apparaissent.

Lutte chimique

Aucun produit n'est agréé spécifiquement sur plantes ornementales contre le cynips galle-noix du chêne, ni contre aucun autre cynips du chêne.

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W : <http://www.cra.wallonie.be> (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis « Pépinières ornementales et fruitières »).

Gembloux et Ormeignies, le 18 mai 2010
C. Fassotte, M. Tomme¹ & F. Faux, I. Colin²

1. **Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du Vivant, Unité Protection des Plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : fassotte@cra.wallonie.be).
2. **Centre d'Essais Horticoles de Wallonie (CEHW)**, chemin des serres 14, 7802 Ormeignies (tél : 068/ 28 11 60; courriel : cehw@cehw.be).

Toute reproduction par impression, photocopie, microfilm ou quelque support que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable du CRA-W et du CEHW.
Le CRA-W et le CEHW ne peuvent être tenus pour responsables de dommages éventuels découlant de l'usage de cet avertissement